



Organiser le dialogue pour améliorer les conditions de travail

AMÉLIORER LE DIALOGUE SOCIAL AU SEIN DES ENTREPRISES



7

Publics concernés

Membres des instances paritaires dans l'entreprise, acteurs du dialogue social territorial, organisations syndicales de salariés et professionnelles d'employeurs



PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Dates

voir page suivante

Durée

3 jours - 21 heures

Lieu

voir page suivante

Prix

1800 € net de TVA

OBJECTIFS

- S'approprier les leviers d'un dialogue social de qualité
- Faciliter l'intégration des questions du travail dans le dialogue social (DS)
- S'outiller pour agir dans le cadre du Comité social et économique (et de la Commission santé, sécurité et conditions de travail - CSSCT) et de la négociation collective

Les +

- Une participation conjointe à privilégier (employeur/élus ou OS/OP)
- La prise en main d'outils permettant de faire progresser son dialogue social

PROGRAMME

Jour 1 et 2

- ➔ Connaître le cadre lié au dialogue social, au CSE et à la négociation collective
- ➔ Construire collectivement une définition du dialogue social et faire un état des lieux de son dialogue social
- ➔ Identifier les ingrédients d'un dialogue social de qualité
- ➔ Appréhender les conditions de travail comme objets du dialogue social
- ➔ Identifier les conditions de réussite du fonctionnement et de l'action d'un CSE
- ➔ Faciliter l'investissement des attributions SSCT du CSE
- ➔ Appréhender les bases d'une négociation basée sur les

intérêts et la résolution de problème

- ➔ S'approprier les étapes d'une négociation de qualité en intégrant les questions du travail
- ➔ Définir et travailler sur des axes de progrès de son dialogue social

Travail intersession

- ➔ Mobilisation des acquis du premier module au sein de l'entreprise

Jour 3

- ➔ Restituer les travaux intersession
- ➔ S'approprier les ingrédients d'une relation favorable à un dialogue social de qualité

PÉDAGOGIE

- Transfert d'outils pour travailler paritairment.
- Travaux en sous groupes et mises en situation.
- Temps d'échange et de travail à partir des pratiques et questions des participants.

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne.



Organiser le dialogue pour améliorer les conditions de travail

AMÉLIORER LE DIALOGUE SOCIAL AU SEIN DES ENTREPRISES

7 Formation déployée en région

| Lieux | Dates session 1 |
|------------------------|---|
| Aix en Provence | 15 et 16 octobre et 20 novembre 2024 |
| Angoulêmes | 8 et 9 Octobre et 19 novembre 2024 |
| Beaucouzé (Angers) | 3 et 4 Décembre 2024 et 28 Janvier 2025 |
| Dijon | 19 et 20 novembre 2024 et 13 mars 2025 |
| Fort de France | 12 et 13 mars et 7 mai 2024 |
| Fort de France | 1er et 2 octobre et 5 décembre 2024 |
| Lille | 21 et 22 mars et 6 juin 2024 |
| Lyon locaux de l'Aract | 15 et 16 octobre 2024 et 10 décembre |
| Lyon | 14 et 15 novembre 2024 et 16 janvier 2025 |
| Rennes | 3 et 4 Octobre et 6 décembre |
| Rouen | 26 et 27 septembre et 28 novembre 2024 |
| Saint-Denis La réunion | 1er et 2 octobre et 3 décembre 2024 |
| Toulouse | 26 et 27 septembre et 28 novembre 2024 |

Modalités d'accès

Bulletin de préinscription en fin de catalogue à envoyer complété à :

dialogue-social@anact.fr

Inscription définitive dès réception de la convention signée

Cette formation est déclinable en format intra-entreprise